

# art. exprim

---

89, rue Marcadet  
75018 PARIS  
www.art-exprim.com  
administration@art-exprim.com  
01 42 62 18 08

## **Assistant.e à l'accompagnement de la pratique artistique** Service civique

art-exprim est une association créée en 2000 par Sandrine Montagne, Philip Peryn et Caroline Dié avec pour ambition le soutien à la diffusion des œuvres et des savoirs des artistes contemporains auprès des publics. Membre de la fédération des Réseaux et Association d'Artistes Plasticiens (FRAAP) depuis 2003 et de son Conseil d'Administration de 2011 à 2018, l'association a développé ses activités pour aujourd'hui mener de concert plusieurs actions ayant pour épice l'art contemporain.

Soutien et diffusion à la création contemporain : art-exprim soutient la création et la diffusion d'artistes contemporains à travers la programmation d'expositions, d'événements culturels au 87 – Lieu de créations (espace d'expositions d'art-exprim) – hors les murs et dans l'espace public.

Démocratisation de l'art : art-exprim développe la pratique artistique contemporaine et les processus de médiation à travers la programmation d'ateliers artistiques dans ses locaux, dans les squares et jardins parisiens (Quartier Politique de la Ville en grande majorité) et dans plus de 100 écoles du tout Paris.

### **DATE DE MISSION**

Septembre 2020 à Juin 2021 (9 mois)

### **DESCRIPTION DES MISSIONS ET DES ACTIVITÉS AFFÉRENTES AU VOLONTAIRE**

Le volontaire collabore avec sa tutrice, chargée des ateliers et du développement artistique. Il participe à l'accompagnement des pratiques artistiques en arts visuels pour tous les publics (écoles, artistes, enfants, adultes, seniors, personnes éloignées du champ culturel, etc.) notamment pour Les Ateliers Marcadet et les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) :

Ateliers Marcadet :

- Accueil et médiation auprès des publics
- Suivi logistique des ateliers Marcadet
- Accompagnement sur la gestion de l'espace « Le 87 »
- Animation du blog des Ateliers Marcadet
- Aide à la promotion des Ateliers Marcadet (photographies, etc)

Temps d'Activité Périscolaire (TAP)

- Suivi et animation du réseau d'artistes
- Suivi des ateliers
- Lien aux écoles par l'intermédiaire des Responsables Éducatifs Ville (REV)
- Gestion du matériel (inventaire, flux, stocks, commandes)
- Organisation de visites des expositions à Le 87 avec des groupes TAP de proximité

*Pour rappel, Les Ateliers Marcadet existent depuis 2003 et proposent des ateliers de pratiques artistiques contemporaines réalisés par des artistes professionnels. En 2013, un nouveau local est ouvert. Le 87, un espace d'expositions situé au rez-de-chaussée et un espace d'ateliers artistiques à l'étage.*

*Un large panel d'ateliers est proposé aux adhérents : photo, sérigraphie, dessin, gravure, vidéo, sculpture (sur bois et sur pierre), arts plastiques, peinture, modèle vivant & croquis, BD & manga. Le 89, au rez-de-chaussée est consacré à la sculpture. Les adhérents bénéficient d'une forte diversité et les artistes accompagnent avant tout les participants dans leurs projets personnels.*

*Pour rappel, art-exprim propose des ateliers périscolaires depuis la Réforme des Rythmes Scolaires en 2013 le mardi et le vendredi au sein des écoles parisiennes. D'abord ARE (Aménagement des Rythmes Educatifs) puis TAP (Temps d'Activités Périscolaires), ces ateliers permettent aux enfants de découvrir des processus de création artistique et de se les approprier au contact d'artistes contemporains émergents.*

*art-exprim intervient également dans le cadre des ateliers bleus le lundi et le jeudi depuis 2003.*

### **PROFIL DU VOLONTAIRE**

Aisances relationnelles, curiosité, grande polyvalence, sens du travail en équipe, esprit associatif et autonomie.

### **MODALITÉ, VOLUME HORAIRE ET LIEU DE MISSION**

Horaires : 35h variable selon exposition et événements

Début de la mission se déroulant partiellement ou totalement en télé-travail.

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h00 (dont une journée en horaire décalé de 12h15 à 20h15).

Lieu : 89 rue Marcadet 75018 Paris

Congés : Une semaine en décembre (fermeture annuelle)

### **CANDIDATURE**

Date limite d'envoi le 23 août 2020.

Envoyez un cv et une lettre de motivation à l'attention de la Chargée des ateliers et du développement artistique, Alexia Dreschmann à [alexia.dreschmann@art-exprim.com](mailto:alexia.dreschmann@art-exprim.com) et en copie [administration@art-exprim.com](mailto:administration@art-exprim.com).

### **CONDITION D'ÉLIGIBILITE AU SERVICE CIVIQUE**

Pour être volontaire ; il faut avoir entre 16 et 25 ans et posséder la nationalité française, celle d'un état membre de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen, ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an.

Rémunération envisagée : 580,55 euros net par mois. En plus, le volontaire peut percevoir une bourse de 107,66 euros si :

- il est bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) au moment de la signature du contrat de Service Civique ou s'il appartient à un foyer bénéficiaire du RSA
- il est titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5<sup>ème</sup> ou 6<sup>ème</sup> échelon au titre de l'année universitaire en cours. Ce critère ne concerne donc que les volontaires poursuivant leurs études en même temps que leurs missions.